PROFESSIONNELS DES EHPAD, EHPA, SSIAD ET SAAD

Solidarité avec les premières lignes

Depuis plus de deux ans, les professionnelles et professionnels de ce secteur, soutenus par une large intersyndicale, mais aussi par les familles des résidents, ont tiré le signal d'alarme, les grèves et manifestations se sont multipliées... mais en vain. Le Président de la République et le gouvernement sont restés sourds à toute revendication. Rien n'a été fait, la situation n'a cessé de se dégrader pour arriver à la terrible hécatombe que l'on connait aujourd'hui. Les personnels, les familles sont révoltées.

Face à la crise sanitaire du COVID19, les professionnels déploient depuis plus d'un mois des cadences de travail exceptionnelles parfois au péril de leurs vies afin de permettre à toutes les personnes âgées et les personnes les plus fragiles en situation de perte d'autonomie de bénéficier de la continuité des soins, de l'aide et de l'accompagnement tant à domicile qu'en établissement.

Les fédérations CGT des services publics, de la santé et de l'action sociale et des organismes sociaux tiennent à témoigner de leur totale solidarité aux professionnels qui chaque jour travaillent dans des conditions de plus en plus difficiles, tant pour eux et leurs proches, que pour les personnes dont ils prennent soin chaque jour sans relâche pour maintenir des services et soins cruciaux, essentiels et vitaux.

Manque de personnels récurrent, de moyens matériel, professionnels sous-payés, qualifications et compétences non-reconnues, dépassements de fonctions, temps partiels imposés... Stop ! L'argent public insuffisamment investi dans les EHPAD, EHPA, SSIAD et les services de l'Aide, de l'Accompagnement et des Soins à domicile n'est pas une charge financière pour l'Etat mais un bien précieux, un atout indispensable pour notre société quand le destin frappe.

Depuis février dernier, la crise a laissé place à la catastrophe sanitaire.
Le Président de la République dans son allocution du 13 avril 2020 indique que « *Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* » en relevant que le pays « *tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal* ». « *Le jour d'après* », promet le Président de la République, ne sera pas un retour au jour d'avant. A la télévision, le Président s'est présenté en homme nouveau, qui assume ses erreurs et veut redémarrer sur de nouvelles bases. Des « *fautes* » qu'il assume et qu'on devrait lui pardonner pour aller vers un nouveau départ, alors qu'on compte en France plus de 20000 morts dus au COVID-19 et près de 8000 dans les EHPAD... Sachant que les décès à domicile ne sont pas comptabilisés.
Honte au gouvernement et au Président qui osent faire intervenir l'armée par voie préfectorale pour réquisitionner des millions de masques commandés par les conseils départementaux, régionaux et mairies qui veulent équiper les professionnels des EHPAD, EHPA et services de l'Aide, de l'Accompagnement et des Soins à domicile.

Honte au gouvernement et au Président qui depuis des mois s'attaquent aux retraites de ces professionnels. Le projet de loi retraite est actuellement suspendu... mais pas abandonné. Ce projet priverait les aides-soignants et infirmiers de la « catégorie active » et de toute reconnaissance de la pénibilité du métier. Actuellement, les soignants peuvent partir à la retraite dès 57 ans. Demain, si le projet de loi est adopté en l'état, les soignants devront attendre 62 ans pour y prétendre.

Le secteur de l'Aide, de l'Accompagnement et des Soins à domicile sera directement impacté par cette réforme régressive, pour la plupart à temps partiel subi, avec souvent des carrières morcelées. Elle entraînera une baisse des pensions sans que personne ne connaisse véritablement sa date de départ à la retraite.

Pour la CGT, puisque Macron reconnaît lui-même qu'il paye si mal ces professionnels en 1ère ligne, la seule réponse possible est l'augmentation des salaires, la revalorisation des conventions collectives pour le secteur privé et pour le secteur public, le dégel immédiat du point d'indice avec le rattrapage des dix dernières années.

Pour la CGT, le gouvernement ne reconnaîtra les professionnels à leur juste valeur que lorsqu'il répondra à l'ensemble de leurs revendications en balayant le projet de loi retraite, et dans l'immédiat, en dotant les professionnels de moyens de protections, en agissant maintenant (ce qui aurait dû être fait depuis la mi-mars) pour réquisitionner les outils industriels capables de fabriquer en masse masques, appareils respiratoires, flacons de gel hydroalcoolique, tests, blouses, gants...
Sur le terrain, les syndicats CGT exigent de tous les employeurs publics, privés non-lucratifs et privés lucratifs qu'ils mettent en œuvre les moyens nécessaires pour protéger la santé, la sécurité des professionnels, des résidents et des bénéficiaires des services d'aide à domicile.

La CGT reste présente plus que jamais à vos côtés pour répondre à vos préoccupations concernant les pertes d'emplois, le temps de travail, les indemnités chômage, l'absence d'équipements de protections...

Ensemble, nous sommes plus forts !
Rejoignez-nous dans la lutte !

J'ADHÈRE !

Nom :..... Prénom :.....

Adresse : .....

Code postal :..... Ville :.....

Tél. :..... Courriel :..... @.....

Collectivité (nom et département) : .....

Fédération CGT des Services publics
Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 20 - Email : fdsp@cgt.fr I Site Internet : www.spterritoriaux.cgt.fr
Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !